

Le combat est toujours de faire vivre la décentralisation, en s'organisant pour pouvoir discuter d'égal à égal avec les services de l'État et les élus nationaux. L'objectif d'établir un dialogue permanent constructif en rassemblant les élus, peu importe la couleur politique, nécessitait de se doter d'un outil et de le rendre le plus efficace possible : c'est pourquoi l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM54) qui, malgré les difficultés, est devenue l'une des plus structurées de France, doit continuer à se développer.

Charles CHONE, janvier 2018

Cher président CHONE, cher Charles,

Comme tous ceux qui estiment ne faire que leur travail, vous n'aimiez pas les compliments. Mais je suis certaine que vous avez été sensible à votre cérémonie d'adieu. Tous les présents étaient sincèrement affectés par votre disparition et les discours du maire actuel de LUDRES, Pierre BOILEAU, du président de la métropole, André ROSSINOT et du préfet, Éric FREYSSELINARD ont décrit avec émotion l'homme d'exception que vous avez été et que vous resterez dans nos mémoires.

Si rien ne vous destinait à devenir maire, vous avez su révolutionner la fonction en affichant votre détermination face aux services de l'Etat. Les lois de décentralisation n'étaient pourtant pas encore votées, mais déjà vous refusiez de « subir l'avenir ». Vous nous avez, par vos réalisations avant-gardistes, montré le chemin.

Vous alliez intelligence pragmatique à capacité extraordinaire d'anticipation, autorité à recherche du consensus, ambition à modestie, exigence à respect. Travailleur infatigable à la curiosité insatiable, lorsqu'après avoir échangé avec les parties concernées vous étiez persuadé du bien fondé de votre projet, rien ne vous arrêta.

L'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM54) a bénéficié de votre clairvoyance remarquable et nous vous en serons à jamais reconnaissants.

Seuls les plus anciens se souviennent qu'au moment où vous avez été élu à la présidence, il n'y avait qu'une permanente. Vous étiez décentralisateur dans l'âme, considérant que la proximité était le meilleur garant de l'efficacité. Vous étiez très lucide sur la problématique des transferts de compétence. Vous disiez : « Tant que les compétences ne sont pas clarifiées, les coûts ne peuvent se réduire. A mon sens, cela cache une volonté de retour à la centralisation parisienne, car on éloigne le citoyen du pouvoir ».

Comme vous l'avez fait en d'autres lieux, vous avez tout multiplié par 10 : les effectifs, le budget, les prestations de services, ... Non par mégalomanie mais parce que votre expérience personnelle vous confirmait qu'il fallait partager pour avancer plus vite ; en respectant chaque commune, mais en mutualisant les moyens et en prônant la solidarité ruraux-urbains. Tout naturellement commencer par un service juridique pour que les élus obtiennent des réponses simples et opérationnelles, les plus adaptées à l'intérêt communal ou intercommunal ; un service informatique pour faciliter les échanges entre secrétaires de mairie en prônant une solution fiable et financièrement avantageuse ; des actions d'information et de formation pour bien comprendre les textes et déposer des dossiers bien ficelés ou savoir répondre aux exigences des administrés ou de l'Etat ; des échanges réguliers avec tous les partenaires publics ou privés des collectivités pour mieux travailler ensemble,

Lors de la cérémonie d'adieu, il a été rappelé la maxime de Voltaire qui concluait votre livre « La République dans tous ses états » : « Ce n'est être bon à rien de n'être bon qu'à soi ». Toute votre vie, vous avez œuvré pour les autres, sacrifiant vos propres intérêts au bénéfice de l'intérêt général. Vous avez échoué de peu à un mandat électif national, mais votre réputation était déjà nationale, notamment dans le domaine des finances locales ; je pourrais ajouter les transports ou les nouvelles technologies et tant d'autres... Vous avez marqué les esprits par votre esprit ! D'ailleurs, M. Jean-Paul DELEVOYE, haut commissaire, ancien président de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de France (AMF), a personnellement téléphoné pour exprimer sa peine à l'annonce de votre décès.

Cher Charles, il m'est difficile de conclure cette lettre, même si vous resterez pour toujours présent dans nos cœurs. L'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle vous doit tant ! Vous n'avez manqué qu'une seule assemblée générale pour raisons de santé depuis que vous étiez président d'honneur. 35 ans à la tribune en tant que secrétaire général, président puis président d'honneur ! Avec toujours une vision clairvoyante et humaine des situations. Même si vous ne pourrez plus être physiquement présent, je sais que vous continuerez à nous suivre. Encore merci, cher président CHONE.